

## **Présentation de la décennie pour la restauration**

La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes est un appel lancé à tous les pays du monde à s'unir pour protéger et restaurer les écosystèmes dans l'intérêt de la nature et des êtres humains. Elle vise à mettre un terme à la dégradation des écosystèmes et à les restaurer afin d'atteindre les objectifs mondiaux. Selon l'Organisation des Nations unies ce n'est qu'avec des écosystèmes sains que nous pourrions améliorer les conditions de vie des populations, lutter contre les changements climatiques et mettre fin à la perte de biodiversité.

La Décennie des Nations Unies se déroule de 2021 à 2030, date cible d'atteinte des objectifs de développement durable et dernière chance, selon les scientifiques, d'éviter des changements climatiques catastrophiques. L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé la Décennie des Nations unies à la suite d'une proposition d'action émanant de plus de 70 pays de toutes les latitudes.

Dirigée par le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Décennie des Nations Unies aura notamment pour objectif la création d'une dynamique politique favorable à la restauration et à la mise en place de milliers d'initiatives sur le terrain. Grâce à des communications, à des événements et à une plateforme dédiée en ligne, elle devra permettre à tous ceux qui s'intéressent à la restauration de trouver des projets, des partenaires, des financements et les connaissances nécessaires.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement estime que nous devons réduire de près de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 pour maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C et éviter ses effets les plus dangereux. Cet objectif ne peut être atteint sans restaurer les écosystèmes et leurs réserves de carbone. Une restauration ambitieuse des écosystèmes et la décarbonisation des économies nationales doivent aller de pair. En stoppant et en inversant la dégradation des terres et des océans, la perte d'un million d'espèces menacées pourrait être évitée. Les scientifiques affirment que la restauration de seulement 15 % des écosystèmes dans les zones prioritaires peut réduire les extinctions de 60 % en améliorant les habitats.

Les États se sont déjà engagés à restaurer près d'un milliard d'hectares de terres dégradées - une superficie plus grande que la Chine. La Commission européenne devait présenter une proposition d'objectifs juridiquement contraignants en matière de restauration de la nature en 2021.

La Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes se concentre sur différents grands types d'écosystèmes qui ont été dangereusement dégradés. Les terres agricoles sont parmi eux les écosystèmes les plus vitaux. En plus de fournir des aliments, du fourrage et des fibres, elles abritent une variété étonnante d'organismes et une couverture végétale considérable.

## **Lutte contre la désertification et restauration des écosystèmes**

Selon la CNULCD la restauration des écosystèmes à l'échelle mondiale est importante pour atténuer la crise écologique et protéger la biodiversité pour les générations futures. L'année 2030 est la date limite pour atteindre les objectifs de développement durable, ce qui n'est possible que par le déploiement d'une restauration des terres fondée sur des preuves et conçue pour offrir de multiples avantages. Le retard n'est plus une option : le rôle vital des terres en tant que puits de carbone efficace diminue rapidement.

Toujours selon la CNULCD la restauration des terres est une stratégie à bénéfices multiples qui crée des emplois, génère de la prospérité et contribue à renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes face aux changements climatiques, à la sécheresse, aux inondations, aux incendies d'autres catastrophes naturelles. Elle permet d'extraire le carbone de l'atmosphère, d'améliorer la quantité et la qualité de l'eau, et d'étendre les habitats pour la faune et la flore. La restauration des terres peut aussi s'inscrire dans un effort coordonné pour accélérer la transition vers une économie circulaire et réduire considérablement la pollution et la production de déchets.

## **Travailler sur la restauration des écosystèmes lors d'un atelier national Désertif'actions 2022**

**Question à traiter :** de quelle manière l'agroécologie contribue-t-elle à la régénération des écosystèmes dégradés et à la conservation des écosystèmes encore intacts ?

En savoir plus sur la restauration des écosystèmes :

- [Le site de la décennie](#)
- [Le site du PNUE](#)